



Visite guidée du musée du Barreau de Paris

Hôtel de la Porte, 25, rue du Jour, 75001 Paris

Métro « Châtelet » ou « Étienne Marcel »

Le jeudi 23 novembre 2017

Rendez-vous à 09 h 45 devant l'entrée du Musée

25, rue du Jour, 75001 Paris

Installé dans les caves voûtées de l'Hôtel de la Porte, une demeure du XVII^{ème} siècle qui a conservé le nom de son propriétaire du temps de Louis XIV, le musée du barreau de Paris est situé non loin de l'église Saint-Eustache. La visite de ce musée est une invitation à parcourir plusieurs siècles de l'histoire de France.



Source : Musée du Barreau

De multiples œuvres d'art, peintures, sculptures, gravures et documents originaux, manuscrits ou imprimés, font revivre par le texte et par l'image la vie du Palais de Justice d'autrefois sous l'Ancien Régime ainsi que les procès révolutionnaires du roi Louis XVI ou de la reine Marie-Antoinette. Le musée met également en valeur les destins d'exception d'avocats qui jouèrent les premiers rôles sur la scène politique comme Léon Gambetta et Raymond Poincaré. Il rappelle de célèbres épisodes de notre histoire judiciaire, au premier rang desquels figure naturellement l'affaire Dreyfus et le procès de Zola à la suite de la publication de son célèbre article « J'accuse ! »

D'autres procès sont évoqués comme ceux de Ney, Cambronne, Mme Caillaux, Villain (l'assassin de Jaurès) ou Stavisky. Les dernières vitrines du musée présentent les lettres d'adieu écrites par des avocats tragiquement disparus pendant la Deuxième guerre mondiale, et des témoignages sur la Résistance au Palais durant l'Occupation. On découvre aussi les notes de plaidoirie de Jacques Isorni pour la défense de Robert Brasillach puis pour celle du Maréchal Pétain. L'originalité du musée réside dans sa collection de notes de plaidoiries qui permettent de voir comment travaillaient les avocats, depuis Chauveau-Lagarde (le défenseur de la reine Marie-Antoinette) jusqu'à Jacques Isorni. Le visiteur peut ainsi considérer le musée comme un livre très illustré ou comme un album d'images abondamment légendées.

La visite est ouverte à tous, en particulier aux membres des sections du Val-de-Marne de la Société des Membres de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite ainsi qu'aux membres de toutes les associations partenaires de l'Amopa. **L'effectif est limité à 20 personnes.** Les inscriptions seront enregistrées en fonction de leur ordre d'arrivée.

Bulletin d'inscription à retourner avant le 14 novembre 2017 à
Mme Odile LERUDE, 83, rue du 11 novembre 1918, 94700 Maisons-Alfort

Mme, M. :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Courriel :

participera (ont) à la « Visite du musée du Barreau » du jeudi 23 novembre 2017

Participation aux frais : 15 € par personne

Nombre de personnes : Montant versé : €

(Chèque libellé à l'ordre de l'AMOPA 94, inscrire au dos : « Visite du musée du Barreau »)